

**Municipalité de Durham-Sud
MRC Drummondville**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Durham-Sud, tenue le 1^{er} mai 2023, à 19 h 00, à la salle des loisirs, sise au 130 rue Principale.

Sont présents :

Madame Sylvie Laval, mairesse
Monsieur Hilarius Peter, conseiller
Monsieur Patrice Godin, conseiller
Monsieur Bernard Martel, conseiller
Madame Ginette Laliberté, conseillère
Monsieur Yvan Courchesne, conseiller
Madame Karine Trahan, conseillère

Tous formant quorum sous la présidence de la mairesse

Est également présente sur place Julie St-Laurent, directrice générale & greffière-trésorière.

2023-05-105

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

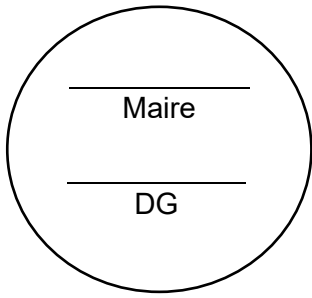
Il est proposé par Karine Trahan
Et résolu unanimement d'ouvrir cette séance à 19 h 01.

Adoptée

2023-05-106

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
4. ADMINISTRATION, FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES
 - 4.1 Approbation des comptes à payer
 - 4.2 Dossier 25, rue Principale – Mandat Me Rino Soucy
 - 4.3 Dossier 15 à 21, rue Principale – Mandat Me Rino Soucy
 - 4.4 UMQ – programme d'assurances des OBNL – Reconnaissance de Ferme Berthe Rousseau
 - 4.5 Photocopieur bureau municipal – Offre de location/achat nouvel appareil
 - 4.6 Entretien ménager bureau municipal – Offre de services de Gestion Bax
 - 4.7 Dossier Payette, Leduc et Morissette – Jugement 405-17-002556-186
 - 4.8 Dépôt programmation TECQ 2019-2023 (version 3)
 - 4.9 Infotech – Atelier de formation
5. SÉCURITÉ PUBLIQUE
 - 5.1 Dépôt rapport du mois
 - 5.2 Entente intermunicipale pour les services de sauvetage d'urgence en milieu isolé (SUMI) – Autorisation de signature
 - 5.3 Sécurité rue Principale – Achat de balises
6. TRAVAUX PUBLICS ET GÉNIE
 - 6.1 Dépôt rapports hebdomadaires voirie
 - 6.2 Ouverture des soumissions « 12e Rang Est – Travaux de voirie et de pavage – Octroi du contrat
 - 6.3 Poste de journalier aux travaux publics – Embauche de Éric Lessard
 - 6.4 Commande de vêtements
7. HYGIÈNE DU MILIEU, ENVIRONNEMENT ET SANTÉ BIEN-ÊTRE
 - 7.1 Aqueduc – Validation du débitmètre
8. AMÉNAGEMENT ET URBANISME
 - 8.1 Autorisation – Constitution du comité de démolition - Nomination des membres et d'un substitut
 - 8.2 Règlement #297 (2^e projet) modifiant le règlement de zonage #267 afin d'autoriser l'usage maison mobile dans la zone ID-44 – Adoption #297 modifiant le règlement de zonage #267 afin d'autoriser l'usage maison mobile dans la zone ID-44
 - 8.3 Avis de motion, dépôt et présentation du projet de règlement sur le droit de préemption
9. LOISIRS ET CULTURE
 - 9.1 Affiche planchodrome – Mandat de Lettrage Sercost inc
 - 9.2 Tableau extérieur loisirs – Nomination d'une bénévole responsable de l'affichage



**Municipalité de Durham-Sud
MRC Drummondville**

10. COMMUNICATIONS DIVERSES
 - 10.1 30^e tournoi de golf des P'tites boîtes à lunch – Demande de commandite
 - 10.2 Association des Loisirs de Durham-Sud – Demande de contribution pour Fête des voisins
 - 10.3 Association des Loisirs de Durham-Sud – Demande de contribution pour Fête du 24 juin
11. RAPPORT DES REPRÉSENTANTS
12. RAPPORT DES EMPLOYÉS
13. PÉRIODE DE QUESTIONS
14. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Ginette Laliberté
Et résolu que l'ordre du jour soit accepté tel que proposé.

Adoptée.

2023-05-107

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Tous les membres du Conseil déclarent avoir lu le procès-verbal suivant :

- Séance ordinaire du 3 avril 2023
- Séance extraordinaire du 27 avril 2023

En conséquence,
Il est proposé par Hilarius Peter
Et résolu à l'unanimité que le procès-verbal du mois d'avril 2023 soient adoptés tel que rédigés.

Adoptée

2023-05-108

4. ADMINISTRATION, FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES

4.1 Approbation des comptes à payer

Attendu que les dépenses ont été présentées aux membres du Conseil lors de la préséance ;

En conséquence,
Il est proposé par Patrice Godin
Et résolu que le conseil municipal approuve les listes de dépenses suivantes :

Comptes à payer, pour un total général de	94 864,14 \$
Paiements par dépôt direct, pour un total général de	24 815,03 \$
Comptes payés, pour un total général de	28 392,53 \$

Adoptée.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je, soussignée, Julie St-Laurent, directrice générale et greffière-trésorière, certifie que la municipalité dispose des crédits suffisants pour effectuer les dépenses précitées.

Julie St-Laurent

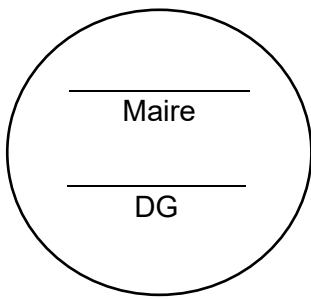
2023-05-109

4.2 Dossier 25, rue Principale – Mandat Me Rino Soucy

Attendu le dossier non résolu du 25 rue Principale (lot 5 982 269), concernant l'accumulation de divers détritrus sur un terrain résidentiel en zone urbaine;

Attendu que plusieurs avis (lettre, avis d'infraction et constat d'infraction) ont été acheminés à la propriétaire afin que celle-ci procède à retirer lesdits détritrus, et ce, sans succès;

Attendu que Me Rino Soucy propose ses services en remplacement de Me Biron à la suite de son départ à la retraite;



**Municipalité de Durham-Sud
MRC Drummondville**

2023-05-110

Il est proposé par Hilarius Peter
Et résolu de mandater Me Rino Soucy, au taux horaire de 200,00\$, pour présenter une demande d'injonction pour forcer la propriétaire à effectuer le nettoyage du terrain elle-même, sinon, exécuté par la municipalité aux frais de la propriétaire.

Que la présente résolution annule et remplace la résolution 2023-01-18.

Adoptée.

4.3 Dossier 15 à 21, rue Principale – Mandat Me Rino Soucy

Attendu le dossier non résolu du 15 à 21 rue Principale (lot 5 982 259), concernant la construction illégale d'une remise ;
Attendu que plusieurs avis (lettre, avis d'infraction et constat d'infraction) ont été acheminés au propriétaire afin que celui-ci procède à la démolition de ladite remise, et ce, sans succès;

Il est proposé par Bernard Martel
Et résolu de mandater Me Rino Soucy, au taux horaire de 200,00\$, pour présenter une demande d'injonction pour forcer le propriétaire à démolir la remise, sinon, exécuté par la municipalité aux frais du propriétaire.

Adoptée.

2023-05-111

4.4 UMQ – Programme d'assurances des OBNL – Reconnaissance de la Ferme Berthe Rousseau

Considérant que les organismes à but non lucratif (OBNL), œuvrant sur le territoire et auprès des citoyens de la municipalité, ont de la difficulté à trouver de l'assurance de dommages à un prix abordable, compte tenu du risque qu'ils encourent ou font encourir ;

Considérant que l'Union des municipalités du Québec (UMQ), en partenariat avec les municipalités, souhaite répondre à la problématique d'assurabilité et aider ainsi les OBNL ;

Considérant que l'UMQ a procédé à un appel d'offres public pour les municipalités participantes au regroupement ainsi formé, en vue d'identifier un courtier qui offre une proposition d'assurances à des conditions et aux prix les plus avantageux pour les OBNL et que ceux-ci pourront, à leur discrétion, transiger ou prendre des assurances de dommages directement auprès du courtier identifié ;

Il est proposé par Karine Trahan
Et résolu que ce Conseil autorise la municipalité de Durham-Sud à faire partie du regroupement pour lequel l'UMQ a procédé le 19 avril 2022 à un appel d'offres public en vue d'identifier, dans le but d'offrir une proposition d'assurances à des conditions et aux prix les plus avantageux pour les OBNL reconnus par la municipalité.

Que ce Conseil reconnaisse aussi, aux fins de l'appel d'offres public qui fut lancé l'OBNL suivant, nom, adresse, coordonnées :

Ferme Berthe Rousseau
285 Rte Mooney
Durham-Sud QC J0H 2C0

Adoptée.

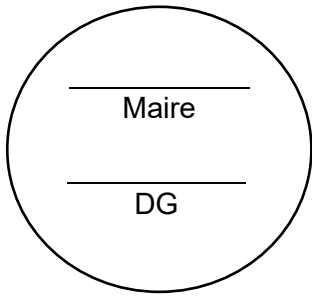
2023-05-112

4.5 Photocopieur bureau municipal – Offre de location/achat nouvel appareil

Attendu que le photocopieur est âgé et qu'il serait opportun de le changer ;

Attendu qu'un photocopieur plus récent permettrait d'ajouter l'option pliage et ce, à un coût raisonnable ;

Attendu les propositions de Gestion RAM et de Mégaburo pour différents modèles ;



**Municipalité de Durham-Sud
MRC Drummondville**

2023-05-113

Il est proposé par Bernard Martel

Et résolu d'accepter la proposition de Mégaburo pour le photocopieur Canon DX-C5840i et d'autoriser la directrice générale à signer le contrat de vente au coût de 10 669,00\$ taxes en sus, coût de la photocopie couleur à 0.0580\$ et coût de la photocopie noir et blanc à 0.0078\$.

Que cette dépense soit assumée par une appropriation au surplus accumulé non affecté.

Adoptée.

4.6 Entretien ménager bureau municipal – Offre de services Gestion Bax

Considérant que Mme Michelle Dossou n'est plus disponible pour effectuer de l'entretien ménager à la municipalité ;

Considérant la proposition de l'entreprise Gestion Bax pour effectuer l'entretien ménager au bureau municipal ;

Il est proposé par Yvan Courchesne

Et résolu d'accepter l'offre de services de Gestion Bax au taux horaire de 25,00\$.

Adoptée.

2023-05-114

4.7 Dossier Payette, Leduc et Morissette – Jugement 405-17-002556-186 – Document d'appel

Attendu le jugement rendu le 17 février 2023 par l'Honorable Geeta Narang ;

Attendu que les demandeurs désirent porter la cause à la Cour d'appel du Québec ;

Il est proposé par Karine Trahan

Et résolu que le conseil prend acte du document signifié par huissier à Madame Sylvie Laval, mairesse, le 5 avril 2023.

Adoptée.

2023-05-115

4.8 Dépôt programmation TECQ 2019-2023 (version 3)

Attendu que la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023;

Attendu que la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

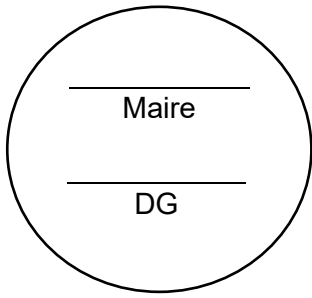
Il est proposé par Hilarius Peter

Et résolu que la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

La municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2023;

La municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux version n° 3 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

La municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme;



**Municipalité de Durham-Sud
MRC Drummondville**

2023-05-116

La municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

La municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux version n° 3 ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de coûts des travaux admissibles.

Adoptée.

4.9 Infotech – Atelier de formation

Il est proposé par Patrice Godin
Et résolu d'accepter l'offre de formation de la firme Infotech au montant de 320,00\$ taxes en sus.

Adoptée.

5. SÉCURITÉ PUBLIQUE

5.1 Dépôt rapport du mois

Le directeur du service incendie dépose le rapport mensuel des activités du service incendie.

Adoptée

2023-05-117

5.2 Entente intermunicipale pour les services de sauvetage d'urgence en milieu isolé (SIMU) – Autorisation de signature

Attendu qu'en 2018, la MRC de Drummond a signé une entente d'intervention pour le sauvetage d'urgence en milieu isolé (*MRC12170/11/18*), pour donner suite à une annonce du ministre de la Sécurité publique pour la mise en place d'un programme d'aide financière pour le soutien à l'organisation des interventions d'urgence hors du réseau routier;

Attendu que le programme d'aide financière s'adressait alors aux MRC et que, pour faire suite aux dernières communications avec le ministère en 2023, ce dernier a confirmé son souhait à ce que la MRC poursuive son mandat de collaborateur auprès des services incendie sur son territoire et procède à l'adoption d'une nouvelle entente;

Attendu que, dans l'entente signée en 2018, l'équipe SUMI de Saint-Cyrille-de-Wendover couvrait les municipalités situées sur les côtés Est et Nord de la rivière Saint-François alors que celle de Saint-Majorique couvrait les municipalités situées à l'Ouest et au Sud de cette même rivière;

Attendu que la municipalité de Saint-Majorique n'est plus en mesure d'offrir le service d'urgence en milieu isolé et que la municipalité de Saint-Germain-de-Grantham désire se prévaloir de ce rôle;

Attendu que les parties à l'entente désirent se prévaloir des dispositions des articles 569 et suivants du *Code municipal du Québec, L.R.Q., c.C-27.1* pour conclure une entente relative à l'établissement d'un plan d'aide mutuelle pour les services de sauvetage d'urgence en milieu isolé;

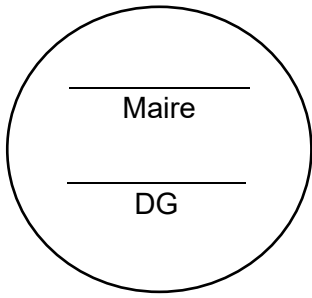
Attendu que le comité de sécurité incendie recommande aux membres du conseil d'entériner une nouvelle entente intermunicipale reflétant la réalité actuelle;

En conséquence,

Il est proposé par Yvan Courchesne
Et résolu d'adopter l'entente telle que déposée, comme si elle y était ici au long reproduite et que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante.

Que la mairesse, Sylvie Laval, et la directrice générale, Julie St-Laurent, soient autorisées à signer ladite entente.

Adoptée.



**Municipalité de Durham-Sud
MRC Drummondville**

2023-05-118

5.3 Sécurité rue Principale – Achat de balises

Il est proposé par Karine Trahan
Et résolu d'accepter la soumission de la firme Develotech inc au montant de 3 261,00\$ pour l'achat de balises, conditionnellement à l'acceptation du ministère des Transports

Adoptée.

6. TRAVAUX PUBLICS ET GÉNIE

6.1 Dépôt rapport du mois

Le responsable des travaux publics dépose les rapports hebdomadaires des activités du service des travaux publics.

Adoptée

2023-05-119

6.2 Ouverture des soumissions « 12^e Rang Est – Travaux de voirie et pavage » - Octroi du contrat

Attendu l'avis d'appel d'offres, relatif au projet de rechargement du Rang 11, déposé sur SEAO le 6 avril 2023 ;

Attendu l'ouverture publique des soumissions effectuée le 27 avril 2023 à 11h au bureau municipal ;

Attendu les résultats d'ouverture suivants :

- Eurovia Québec Construction inc.	719 339.37\$ (tx incl. conforme)
- Sintra inc.	735 331.81\$ (tx incl. conforme)
- Pavage Drummond inc	691 232.31\$ (tx incl. conforme)

Attendu qu'à la suite de l'analyse des soumissions transmise par la firme EXP le 1^{er} mai 2023, M. Frédéric Blais, ingénieur, suggère d'octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire conforme soit l'entreprise Pavage Drummond inc., au montant de 691 232.31\$ taxes incluses;

En conséquence,

Il est proposé par Ginette Laliberté

Et résolu d'accepter la recommandation de la firme EXP et octroi le contrat à l'entreprise Pavage Drummond inc., plus bas soumissionnaire conforme, au montant de 691 232.31\$ taxes incluses, conditionnellement à l'acceptation de la programmation TECQ (version 3).

Que cette dépense soit assumée par le programme TECQ.

Adoptée

2023-05-120

6.3 Poste de journalier aux travaux publics – Embauche de Éric Lessard

Considérant le départ de Danny Lapierre à titre de journalier aux travaux publics ;

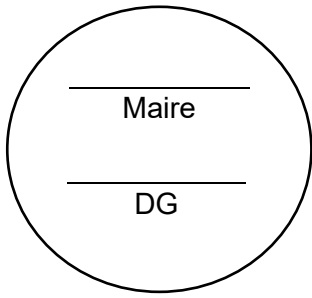
Considérant que la candidature de Éric Lessard a satisfait aux exigences et a été retenue pour le poste journalier aux travaux publics ;

Il est proposé par Bernard Martel

Et résolu d'entériner l'entente signée avec M. Lessard et d'embaucher Éric Lessard à titre de journalier aux travaux publics.

Que M. Lessard soit soumis à une période probatoire de six mois.

Adoptée.



**Municipalité de Durham-Sud
MRC Drummondville**

2023-05-121

6.4 Commande de vêtements

Considérant les soumissions déposées pour l'achat de vêtements identifiés Municipalité Durham-Sud :

- G.I. Logo 2003,25\$ (tx en sus)
- Enseigne A. Gagnon 1 533,09\$ (tx en sus)

Il est proposé par Hilarius Peter

Et résolu d'accepter la soumission de l'entreprise Enseignes A. Gagnon pour préparer des vêtements identifiés pour nos employés de voirie, et ce, pour un montant de 1 533,09 \$ taxes en sus.

Adoptée.

2023-05-122

7. HYGIÈNE DU MILIEU, ENVIRONNEMENT ET SANTÉ BIEN-ÊTRE

7.1 Aqueduc – Validation du débitmètre

Considérant les soumissions suivantes, déposées pour la vérification annuelle du débitmètre :

Iman inc	1 001,00\$ (tx en sus)
Avizo Experts-Conseils inc	1 430,00\$ (tx en sus)
Hendress & Hausser inc	1 068,00\$ (tx en sus)

Il est proposé par Bernard Martel

Et résolu d'accepter la soumission de Hendres & Hausser inc au montant de 1068,00\$ taxes en sus.

Adoptée.

2023-05-123

8. AMÉNAGEMENT ET URBANISME

8.1 Autorisation – Constitution du comité de démolition – Nomination des membres et d'un substitut

Attendu le règlement numéro 296 relatif à la démolition d'immeubles;

Attendu qu'il y a lieu de créer un comité de démolition en vertu de ce règlement;

Attendu qu'en vertu de ce règlement, ce comité doit être composé de trois membres du conseil municipal et d'un substitut;

Attendu qu'y a lieu de désigner le président de ce comité;

En conséquence,

Il est proposé par Ginette Laliberté

Et résolu que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

Que le conseil municipal constitue le comité de démolition;

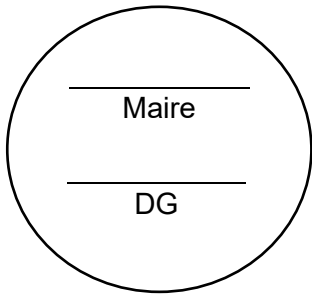
Que messieurs Bernard Martel, Hilarius Peter, Yvan Courchesne, conseillers, soient et sont nommés à titre de membres du comité de démolition ayant droit de vote;

Que monsieur Patrice Godin, conseiller, soit et est nommé à titre de membre substitut du comité de démolition;

Que le conseil municipal désigne madame Sylvie Laval, mairesse, à titre de présidente lors des séances du comité de démolition;

Que ces nominations soient d'une durée d'un (1) an, et donc effectives à compter du 1^{er} mai 2023, le tout conformément au règlement numéro 296 relatif à la démolition d'immeubles.

Adoptée.



**Municipalité de Durham-Sud
MRC Drummondville**

2023-05-124

8.2 Règlement #297 (2^e projet) modifiant le règlement de zonage #267 afin d'autoriser l'usage maison mobile dans la zone ID-44 – Adoption #297 modifiant le règlement de zonage #267 afin d'autoriser l'usage maison mobile dans la zone ID-44

Attendu l'adoption du premier projet de Règlement no 297 le 3 avril 2023, modifiant le règlement de zonage no 267 afin d'autoriser l'usage maison mobile dans la zone ID-44;

Attendu la tenue d'une assemblée publique de consultation le 1er mai 2023, sur le premier projet de Règlement no 297;

Il est proposé par Patrice Godin

Et résolu d'adopter sans changement, le deuxième projet de Règlement no 297 modifiant le règlement de zonage no 267 afin d'autoriser l'usage maison mobile dans la zone ID-44.

Des copies papier ont été mises à la disposition du public présent à cette séance du conseil.

À noter également que le second projet contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire et qu'un avis public portant sur celui-ci sera donné prochainement, conformément à la Loi qui régit la municipalité en cette matière. Cet avis public exposera les dispositions susceptibles d'approbation référendaire, les personnes intéressées ayant le droit de signer une demande selon la zone concernée et les zones contiguës, les conditions de validité d'une demande, etc.

Le tout, selon les exigences de l'article 132 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

Adoptée.

2023-05-125

8.3 Avis de motion, dépôt et présentation du projet de règlement sur le droit de préemption

Je, Yvan Courchesne, conseiller, donne avis de motion, par les présentes, de l'adoption du règlement # 298 relatif à l'exercice du droit de préemption sur un immeuble, lors d'une prochaine séance ordinaire du conseil. Le projet de règlement est déposé et présenté séance tenante.

Une copie du projet sera déposée sur le site internet.

Adoptée.

9. LOISIRS ET CULTURE

2023-05-126

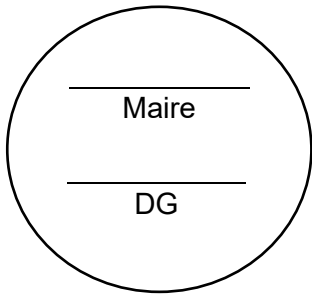
9.1 Affiche planchodrome – Mandat de Lettrage Sercost inc.

Considérant la nécessité d'installer un panneau d'information générale (règles à suivre) près du planchodrome afin d'assurer la sécurité des usagers ;

Il est proposé par Karine Trahan

Et résolu de mandater l'entreprise Lettrage Sercost inc. pour la confection de l'affiche, et ce, pour un montant maximal de 357,00 \$, taxes en sus.

Adoptée.



**Municipalité de Durham-Sud
MRC Drummondville**

2023-05-127

9.2 Tableau extérieur loisirs – Nomination d'une bénévole responsable de l'affichage

Considérant qu'il est opportun de nommer une personne responsable de l'affichage de messages promotionnels et / ou d'activités spéciales tenue à la salle des loisirs à indiquer sur le tableau extérieur ;

Il est proposé par Ginette Laliberté

Et résolu de nommer Gisèle Martin St-Pierre à titre de responsable de l'affichage du tableau extérieur récemment installé à la salle des loisirs.

Qu'une affiche soit installée sur ledit tableau avec les coordonnées de Mme St-Pierre afin que les gens qui désirent ajouter un message puisse la contacter directement.

Adoptée.

2023-05-128

10. COMMUNICATIONS DIVERSES

10.1 30^e tournoi de golf des P'tites boîtes à lunch – Demande de contribution

Il est proposé par Patrice Godin

Et résolu d'offrir une commandite de 400,00\$ à l'organisme des P'tites boîtes à lunch.

Adoptée.

2023-05-129

10.2 Association des Loisirs de Durham-Sud – Demande de contribution pour Fête des voisins

Considérant la demande de contribution de l'Association des Loisirs de Durham-Sud pour l'organisation de la Fête des voisins au montant de 2 140,00\$;

Il est proposé par Ginette Laliberté

Et résolu d'offrir une commandite de 1 070,00\$ pour ladite fête, conditionnellement à la tenue de l'événement.

Adoptée.

2023-05-130

10.3 Association des Loisirs de Durham-Sud – Demande de contribution pour Fête du 24 juin 2023

Considérant la demande de contribution de l'Association des Loisirs de Durham-Sud pour l'organisation de la Fête du 24 juin au montant de 2 522,00\$;

Il est proposé par Yvan Courchesne

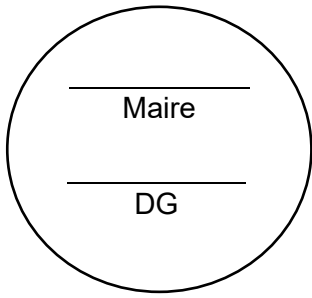
Et résolu d'offrir une commandite de 1 261,00\$ pour ladite fête, conditionnellement à la tenue de l'événement.

Adoptée.

11. RAPPORT DES REPRÉSENTANTS

12. RAPPORT DES EMPLOYÉS

13. PÉRIODE DE QUESTIONS



**Municipalité de Durham-Sud
MRC Drummondville**

2023-05-131

14. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Karine Trahan
Et résolu que la séance soit levée à 20 h 11.

Adoptée.

Sylvie Laval
Mairesse

Julie St-Laurent
Directrice générale & greffière-trésorière

Je, Sylvie Laval, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal, équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.

Sylvie Laval, Mairesse